



Mars 2024

LE PETIT SORMONNAIS



Site internet de la mairie:

<http://mairie-de-sormonne.e-monsite.com/>

**Bulletin
Municipal
SORMONNE**

L'hiver donne le froid, le printemps apporte la verdure.



Bulletin Municipal Mars 2024

Sommaire

2 Edito

3 – 4 L'état civil

Les événements :

5 la Marche

6 Halloween

7 Cérémonie du 11 novembre

8 Remise de médailles

9 Inondations

10 Vœux du Maire

11 Atelier Nichoirs

12 Programme 2024

L'école

13 Coût de Fonctionnement

Les associations :

14 – 16 Les amis de l'école

17 Un Brin de Plaisir

Les Travaux :

18 – 21 Voirie chemin de Taillefer

22 Voirie Vériapré

23 – 25 Voirie Rue du Métier

26 Compteurs d'eau Irénée Carré

Les informations diverses :

27 Réseau Fibre

28 Point Jeune

29 La recette de Valérie

30 – 31 Point Santé

Conseils Municipaux :

32 - 33

Le Mot du Maire



Sormonnaises, Sormonnais, Chers administrés,

Le printemps doit arriver, enfin je l'espère après un hiver durant lequel le soleil a été totalement absent et les pluies permanentes inondant à plusieurs reprises certains secteurs de notre village.

Une nouvelle année s'engage pour notre conseil municipal avec comme objectif de continuer l'investissement et de développer les animations.

Comme je l'ai précisé lors des vœux, malgré un contexte des plus difficiles je demanderai au conseil municipal de maintenir au même niveau le taux des taxes foncières et le prix de l'eau & assainissement pour 2024.

La poursuite des investissements restera prioritaire avec la création de la voirie du chemin du Fond du ruisseau, l'aménagement du chemin du Pré Clet et la mise en extérieur des compteurs d'eau.

Les animations seront toujours aussi importantes et pour la plupart gratuites afin que le maximum de personnes puisse y participer.

Le recensement qui s'est déroulé sur janvier et février a été une réussite avec un taux de retour de 100%, même si quelques habitants ont dû, être relancés à plusieurs reprises. Je vous remercie de cette participation

dont les impacts sont importants pour les finances de notre commune, je remercie également Véronique et Julie pour la qualité de leur travail.

Je lance également un appel pour le **savoir vivre ensemble dans notre village**, en effet depuis quelques temps les sollicitations du maire et des adjoints voire les lettres anonymes sont de plus en plus nombreuses pour des conflits de voisinages.

Enfin, je voudrais mettre à l'honneur à titre posthume pour leur implication dans la vie associative et au sein du conseil municipal deux personnes qui viennent de nous quitter en ce début d'année, M. Guy

Paul (Conseiller municipal) et Mme Evelyne Carmaux (conseillère municipale et 1^{ère} adjointe au Maire).

Je vous souhaite une bonne lecture.

Amicalement,

François DENEUX

INFO SPÉCIALE :

Les élections européennes auront lieu **le 9 juin 2024**

Inscriptions sur les listes électorales possibles jusqu'au 1^{er} mai 2024.

Les naissances :

 Lyzio PARENT FAUCHART, né le 11/02/2024



Les mariages :

 Damien FEY & Laure MALHERBE, le 23/09/2023



Les PACS










Les Décès

 M. Guy PAUL, le 11/02/2024

 Mme Evelyne CARMAUX, née NOIZET, le 24 février 2024



Bienvenue aux nouveaux habitants

-  M. GRANGEOT Alexandre
-  M. GRIMPLET Anthony & Mme POUGIN Ophélie
-  M. DUFUST Julien & Mme DUFUST Stéphanie
-  M. CORNET Baptiste & FEYTE Mathilde
-  M. BRICHET Charley
-  M. BELLACHIOMA Nicolas & Mme GOLINELLI Anaïs
-  Mme HAUDECCEUR Laura
-  M. VICTOR Nicolas
-  M. FREMAUX Benjamin & Mme FERRO Manon

BIENVENUE



❧ MARIAGE ❧



Damien FEY et Laure MALHERBE se sont dit OUI,
le samedi 23 septembre 2023 entouré de leur famille
La célébration a été tenue par M. François DENEUX, Maire.



Marche à Sormonne



Le dimanche 24 septembre, le conseil municipal organisait la deuxième marche sur les chemins de randonnées du village.

Une cinquantaine d'habitants avait répondu présent.

Stéphane Klein et son bignou ont animé cette marche à la table d'orientation.

Le verre de l'amitié a été partagé au retour.



HALLOWEEN



Le 31 octobre, le conseil municipal organisait pour les enfants du village la première soirée d'halloween. Sous la houlette de Christine Dongé et Valérie Maurice, la petite salle des associations était transformée en véritable maison des sorcières.

Une cinquantaine d'enfants a défilé tout au long de la soirée.

Parents, grands-parents et enfants ont été émerveillés par les décors et les animations proposées.

Une belle réussite qui ne demande qu'à être renouvelée.



Cérémonie du 11 Novembre

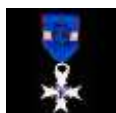


Comme chaque année, la cérémonie du 11 novembre s'est déroulée au monument aux morts. Une cinquantaine de personnes était présente pour célébrer cette cérémonie. Une gerbe a été déposée, geste salué par les portes drapeaux de l'ANC.



Lors de cette manifestation, Daniel Cunisse, ancien Maire de Sormonne, c'est vu remettre la médaille du Djebel de l'Union Nationale des Combattants. Cette médaille récompense les membres de l'association qui ont fait preuve de mérites particuliers ou de services éclatants au sein de l'UNC.

La médaille du Djebel n'est jamais un droit ! Elle témoigne de l'estime portée à un ancien combattant par ses compagnons d'armes, d'où sa très grande valeur symbolique.



Remise de médailles



Le jeudi 21 décembre 2023 deux personnes employées par la commune et le syndicat scolaire se sont vus mettre à l'honneur.

Dephine MERLET, a reçu la médaille d'honneur régionale, départementale et communale, échelon vermeil en récompense pour 30 années au service des collectivités.

Eric TAILLARD, a reçu la médaille d'honneur du travail à titre de récompense pour 20 années de carrière.

L'ensemble de leurs collègues et les membres du conseil municipal étaient présents pour célébrer cette distinction.



Inondations



Après une année 2022 marquée par la sécheresse, 2023 et début 2024 sont quant à elles marquées par des pluies incessantes et diluviennes. Notre commune a fait l'objet à plusieurs reprises d'inondations, certes moins impactantes que dans le Nord de la France, mais dans des quantités d'eau rarement vues. En janvier et février, le chemin du Fond du Ruisseau est devenu un torrent, des geysers sortaient des bouches d'eau pluviale dans le grand lotissement, inondant partiellement la rue du Cochet et du Pré Clet et la route de Lonny a été transformée en rivière.

La Sormonne a pris ses aises à de nombreuses reprises.



Voeux du Maire



Le samedi 06 janvier, le Maire entouré de son Conseil Municipal a présenté ses vœux aux habitants du village et aux représentants des associations.

Une bonne soixantaine de personnes avait répondu présent pour ce moment de convivialité.

L'occasion pour mettre à l'honneur les élus, les associations, le personnel communal et de retracer ce qui s'est passé dans notre village sur l'année 2023 en termes de travaux et d'animations.

Mais aussi pour délivrer un grand nombre d'informations sur les aides attribuées aux habitants, les perspectives d'évolution de la population sur les années à venir et les projets de travaux et d'animations pour 2024.

Après l'allocution, nous avons partagé le verre de l'amitié et tiré les rois.



Atelier Nichoirs



Le 02 mars, la commune de Sormonne sous la houlette de Patrice Rabin conseiller municipal, organisait un atelier « Nichoirs » en famille à la salle Jean Bara.

L'après-midi commençait avec une présentation des oiseaux de nos jardins par Mme Manon Ploix de l'association ReNard, avec une exposition de planches par types d'oiseau.

Petits et grands étaient très attentifs à cet exposé permettant de mieux connaître, étudier et protéger la nature.

Ensuite tous les participants sont passés à l'atelier de fabrication des nichoirs. Différents modèles avaient été préfabriqués par Patrice Rabin.

Cette animation a été suivie d'un goûter.

Une animation très conviviale ayant permis un mélange des générations.

Programme 2024

MARS

24 Repas des anciens 10H00 / Salle Jean Bara (Organisé par le Conseil Municipal)

28* & 29 Atelier Floral** 14H30* & 19H00** / Petite salle des Associations (organisé par « Un Brin de Plaisir »)

31 Chasse aux œufs 10H00 / Petite salle des Associations (Organisée par le Conseil Municipal)

AVRIL

05 Circuit des Ardennes 14H00 – 17H00 / rues de la Fontaine & Irénée Carré (organisé par « Le Circuit des Ardennes »)

13 Soirée Cabaret Horaire à définir / salle Jean Bara (organisée par « Le Cercle Sportif »)

MAI

08 Cérémonie du 8 mai 11h30 / Monument Aux morts (Organisée par le Conseil Municipal)

JUIN

? Marche de 5km (date et heure à définir) / (départ à définir) (Organisée par « le Cercle Sportif »)

05 Concert 15h00 / Église St Jean-Baptiste / (Organisé par la Chorale Croq'Notes)

28 Concert horaire à définir / Église St Jean-Baptiste (Organisé par l'atelier vocal « Ma Bohême »)

JUILLET

09 Marche « à la découverte du Patrimoine Sormonne-Lonny » départ 14h00 / salle Jean Bara (organisée par l'office du Tourisme CCVPA)

13 Festivités du 13 juillet 19h00 / Place du Pâquis (Organisées par le Conseil Municipal)

AOÛT

? Concours de Pétanque fin août (date à définir) / Place du Pâquis (organisé par le Sormonne Sports Loisirs Football)

SEPTEMBRE

29 Marche Sormonnaise 10h00 / en face du cimetière (Organisée par le Conseil Municipal)

OCTOBRE

31 Halloween 18h00 / Petite salle des associations (Organisé par le Conseil Municipal)

NOVEMBRE

11 Cérémonie du 11 novembre 11h30 / Monument Aux morts (Organisée par le Conseil Municipal)

Coût de fonctionnement de l'école

Depuis 2014 un regroupement scolaire a vu le jour entre les 3 communes de Sormonne, Lonny et Harcy. En septembre 2018 le Syndicat scolaire des trois villages concrétisait cette nouvelle structure. L'objectif de ce regroupement était de pérenniser les écoles sur notre secteur avec un pôle de maternelle à Sormonne, un pôle d'élémentaires à Harcy, un accueil périscolaire et un transport pendant la pause méridienne.

Depuis ce regroupement, nous avons toujours privilégié la qualité d'accueil et d'enseignement.

C'est pourquoi les investissements ont été importants tant sur le plan matériel que sur l'appui humain.



Nous avons toujours œuvré pour qu'aucune répercussion financière ne soit appliquée aux parents et malgré les fortes augmentations de ces deux dernières années (Chauffage, électricité, transports, fournitures scolaires...) nous continuerons de le faire en 2024.

En 2023, le coût global du fonctionnement du Syndicat scolaire était de 179 343 € pour 118 élèves (y compris 23 élèves hors de notre secteur) soit un coût de 1519 € par élève.

Pour Sormonne la participation financière sera en 2024 de 61 807 €, auxquels il faut ajouter 18 170 € de charges périscolaires versées au SIRAE. Ces sommes représentent 20% des charges du budget général de notre commune soit le 2eme poste de dépenses.

Le coût pour les seuls élèves de Sormonne au nombre de 33 représente donc 2423 € par élève.

A titre comparatif le coût de fonctionnement de notre commune est de 743 € par habitant.

Ces éléments vous sont donnés en toute transparence et montre l'implication de notre commune dans son école. Malgré cette charge énorme, nous continuerons de donner tous les moyens nécessaires pour une école performante.



LE LOTO DES ENFANTS



Loto des enfants à Sormonne qui a eu lieu l'après-midi du 21 octobre 2023. Un super après-midi pour notre premier « Loto des enfants ».

Bravo aux enfants qui ont participé et félicitations aux gagnants !



Merci aux bénévoles toujours aussi nombreux et volontaires.





LE MARCHÉ DE NOËL

À Harcy le 2 décembre 2023, les bénévoles de l'association et les enseignants ont formé une belle équipe pour proposer une très belle journée lors du marché de Noël

Au programme joie, bonne humeur, plaisir et partage !

Bravo aux enfants pour leurs magnifiques chants et merci aux exposants pour votre présence parmi nous.



LES ASSOCIATIONS

LES DIFFERENTS EXPOSANTS



Un Brin de Plaisir



Les 21 et 22 décembre, l'association un Brin de Plaisir a animé à la petite salle les ateliers de création florale sur le thème des fêtes de fin d'année.

Une bonne dizaine de personnes a participé à chacune des sessions.

Chaque participant a pu ainsi créer sa propre composition avec les conseils de l'animatrice.

Toutes les personnes sont reparties avec leur propre création, ravies du résultat.

Les prochains ateliers auront lieu à Pâques.



Travaux de voirie Chemin de Taillefer



En septembre les travaux se poursuivent chemin de Taillefer, après la réalisation des réseaux sur le mois d'août, la pose des bordures et caniveaux prend forme. Les courbes réalisées permettront aux voitures de se croiser et limiteront la vitesse.





La grave-ciment est utilisée pour la couche d'assise de la voirie.

Les talus des parcelles ont été arasés et nivelés, ce qui donne plus de largeur.





La jonction avec la ruelle du Cahusson et la rue de la Fonderie est réalisée avec une couche de bitume.

Puis les mats de l'éclairage public sont posés et les raccordements réalisés.



LES TRAVAUX



Fin octobre, les panneaux de signalisation sont posés.

Cette nouvelle voirie communale sera une voie partagée comme le lotissement Vériapré et la Place de l'église. A savoir, la priorité aux piétons, puis aux vélos et enfin aux voitures avec une limitation de vitesse à 20 km/h.

En effet le chemin de Taillefer reste un des maillons des chemins de randonnées réalisés par la commune.

La compréhension et le bon sens devront primer entre les utilisateurs sur cette nouvelle voie de circulation.

Enfin la société Eurovia réalise le gravillonnage en bicouche et la SCEE pour le compte de la FDEA équipe les mats de l'éclairage public de luminaires LED.

Une belle réalisation pour ce nouveau quartier qui est un fer de lance pour le développement nécessaire de notre village.



Travaux lotissement Vériapré



Le lotissement Vériapré avait été refait en 2019 suite aux travaux d'assainissement. Des fissures sont apparues sur les caniveaux centraux.

Suite à une analyse, il s'est avéré qu'il s'agissait d'un défaut de pose de ceux-ci.

Après négociation avec l'entreprise Poncin, nous avons obtenu le remplacement de l'ensemble des caniveaux sans aucun coût pour la commune.

L'opération s'est déroulée sur le mois d'octobre.



Travaux rue du Métier



Mi-septembre, l'entreprise Baudoin commence les travaux rue du Métier : côté gauche par le changement des caniveaux et coté mairie par la création d'un nouveau trottoir qui permettra aux parents de conduire leurs enfants à l'école en toute sécurité. C'est pourquoi il sera strictement interdit de stationner sur ces trottoirs.



LES TRAVAUX



Le montant de ces travaux s'élève à 32 803,25 € HT, nous avons obtenu une subvention du Département dans le cadre des amendes de police pour un montant de 1 973 €, le reste est autofinancé sur le budget de la commune.



LES TRAVAUX



Dans la continuité, mi-octobre, l'entreprise Colas pour le compte du Département réalise l'enrobé depuis la ruelle du Moulin jusqu'à l'église.

L'ensemble des voiries départementales traversant notre commune est ainsi totalement réalisé.



Travaux de mise en extérieur des compteurs d'eau



Mi-novembre, l'entreprise Jacques Baudoin réalise les travaux pour mettre en extérieur les compteurs d'eau restants de la rue Irénée Carré, soit 13 compteurs.

Ces travaux font partie du projet qui a débuté lors de la reprise de la gestion de l'eau par la commune, ce qui portera à 231 le nombre de compteurs en extérieur sur 259 abonnés. Il s'achèvera en 2025 avant le transfert de compétence à la Communauté de Communes CCPVA qui reprendra la gestion de l'eau et de l'assainissement au 01/01/2026 comme le prévoit la loi Notre.

Le montant de ces travaux est de 21 093,50 HT autofinancés par le budget eau et assainissement.

Information sur la fibre



Depuis le 29/09/2021 la fibre est arrivée dans notre commune. Toutes les habitations sont raccordables au réseau fibre. A ce jour 58% des habitations de la commune ont un abonnement à la fibre optique via un opérateur de téléphonie. La moyenne départementale est à 52%

Pour les particuliers, le choix peut se faire auprès de 13 opérateurs dont les principaux : Bouygues, Free, Orange et SFR.

D'ici 2030, Orange, gestionnaire du réseau cuivre hérité de son ancêtre France-Télécom, va démonter progressivement celui-ci selon un plan annoncé le 07/02/2022. Au 01/01/2027, 107 communes ardennaises seront déjà concernées par le démontage du réseau cuivre.

Cela aura pour conséquence de rendre les anciennes prises téléphoniques totalement inopérantes et donc la fin du téléphone fixe et de l'ADSL.

Si une personne ne veut pas la fibre, elle ne pourra plus avoir de téléphone fixe.

Pour internet deux solutions seront possibles : le partage de connexion avec un téléphone mobile ou souscrire à une box 4G/5G auprès de son opérateur.

Pour les nouveaux abonnements, depuis le 01/01/2024, seule la fibre peut être souscrite, en effet les abonnements ADSL ne sont plus commercialisés.

Le raccordement d'une maison à la fibre est gratuit et il est réalisé par votre opérateur de téléphonie.

Si le fourreau est bouché ou cassé : il faut contacter une entreprise de BTP et éventuellement la mairie s'il est nécessaire d'intervenir sur le domaine public, l'intégralité des frais reste à votre charge.



Contrat d'Engagement Jeune

Pourquoi ?

Pour accéder à un emploi durable et à l'autonomie



C'est quoi ?

Des points réguliers avec un conseiller
Des activités dans la semaine
Des stages en entreprises...

Comment ça se passe ?

Parles-en à ton ou ta conseiller(e)

Pour qui ?

Tu as entre 16 et 25 ans ?

Ou moins de 30 ans si tu es en situation de handicap ?

Ni en emploi durable, ni en formation



Combien ?

Jusqu'à 500€ / mois

Et où ?

Dans ta Mission Locale !

#1jeune1solution



Le Contrat d'engagement c'est dans ta Mission Locale

COMMENT ACCÉDER AU CONTRAT D'ENGAGEMENT JEUNE ?





LA RECETTE DE VALERIE :

LE FILET MIGNON DE PORC SAUCE MAROILLE



6 personnes



50 cl de crème fraîche



2 filets mignon de porc

Préparation : 30 min



250 g de maroilles



10 cl de vin blanc

Cuisson : 30 min



1 oignon



Sel ou sel fin

Niveau de difficulté : 🍳 Très Facile



Poivre

Coût : 🍷 Moyen

Faire blondir l'oignon haché dans une cocotte ou dans une sauteuse avec couvercle. Ajouter le filet mignon. Une fois qu'ils sont dorés sur tous les côtés, ajouter le vin blanc.

Couvrir et laisser cuire 20 minutes.

Dans un bol, couper le Maroilles en petits morceaux. Ajouter la crème et mélanger. Vérifier la cuisson de la viande.

Une fois les filets cuits, ajouter la crème et le Maroilles. Le Maroilles va fondre progressivement.

Le plat est prêt une fois que la sauce est bien onctueuse.

Ce plat est très bon accompagné de tagliatelles fraîches ou de frites.



Bon Appétit !

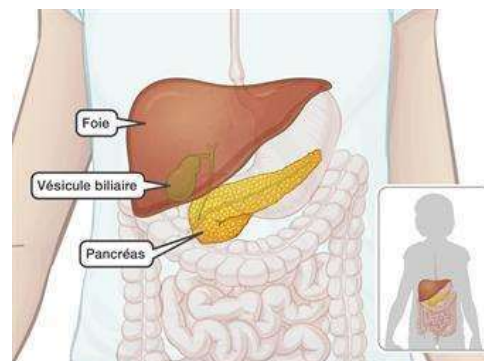
Les diabètes

La glycémie est le taux de sucre dans le sang. Une glycémie normale est comprise entre 0.7 et 1.1 g de glucose par litre de sang.

Le diabète se définit par une hyperglycémie, à jeun, mesurée à 2 reprises et supérieure à 1,26 g / L.

I/ La régulation normale de la glycémie :

1. Après un repas, les sucres contenus dans les aliments digérés passent dans le sang. La glycémie augmente.
2. En réponse à l'augmentation de la glycémie, le pancréas sécrète de l'insuline. Cette hormone fonctionne comme une clé qui se fixe dans des serrures situées à la surface des organes consommateurs de glucose comme le foie, qui le stocke, et les muscles qui l'utilisent comme carburant.
3. Grâce à l'insuline, le foie peut donc stocker du glucose et les muscles peuvent fonctionner.
4. Le glucose disparaît peu à peu du sang puisqu'il est stocké dans le foie et utilisé par les muscles.



II/ Le diabète de type 1

Les globules blancs sont des cellules dont la mission est de défendre le corps contre toute intrusion de microbes. Après avoir reconnu les microbes comme « étrangers » c'est-à-dire ne faisant pas partie du corps, elles les attaquent et les détruisent.

Parfois, lors d'une infection virale ou lors de la puberté et selon des facteurs génétiques (antécédents familiaux), les globules blancs sont « déboussolés » et se trompent de cibles. Ils vont se mettre à attaquer et donc détruire les cellules du pancréas qui sécrètent l'insuline.

C'est une maladie auto-immune, nos propres globules blancs détruisent une partie de notre corps.

Ainsi, petit à petit et de façon insidieuse, le taux d'insuline diminue et comme c'est l'insuline qui permet au glucose d'être stocké dans le foie et de rentrer dans les muscles pour y être utilisé, le glucose reste « coincé » dans le sang. C'est l'hyperglycémie. Parallèlement, les cellules du corps ne reçoivent plus de glucose et l'individu s'affaiblit. Les reins essaient d'évacuer le trop-plein de sucre dans le sang en fabriquant plus d'urine.

Les diabétiques de type 1 sont soignés par des injections d'insuline qui rétablissent la bonne régulation de la glycémie.

Les signes de l'hyperglycémie



Amaigrissement notable



Soif, bouche sèche



Envie fréquente d'uriner



Maux de tête, vision trouble



Fatigue

II/ Le diabète de type 2

1/ L'état pré-diabétique

Une alimentation trop riche en graisses et en sucres et trop abondante, ainsi que la sédentarité entraînent un embonpoint et notamment au niveau du ventre.



L'accumulation de graisses au niveau abdominal entraîne la forte libération de molécules inflammatoires et d'acides gras libres qui produisent une « insulino-résistance » c'est-à-dire que les cellules réagissent moins bien à l'insuline. C'est un peu comme si la clé (ici l'insuline) ne pouvait plus rentrer dans les serrures situées à la surface des cellules car les serrures sont déformées.

Le glucose s'accumule dans le sang et le pancréas réagit en libérant plus d'insuline (pour qu'au moins certaines molécules d'insuline arrivent à fonctionner).

2/ Le diabète de type 2 installé

Après une dizaine d'années dans ces conditions, le pancréas est altéré et n'arrive plus à libérer suffisamment d'insuline pour réguler la glycémie. L'injection d'insuline ne sert à rien pour le diabète de type 2 puisque le problème ne vient pas de la clé mais de la serrure.

III/ Les conséquences de l'hyperglycémie chronique :

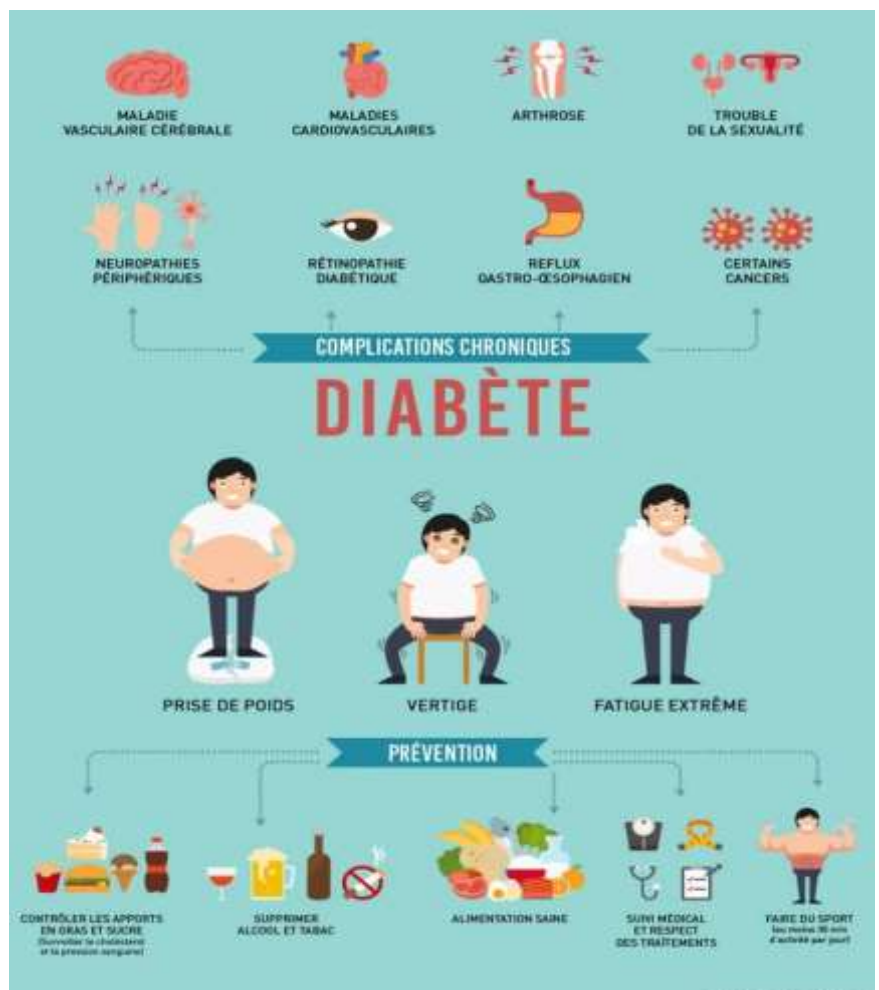
L'hyperglycémie chronique ou diabète entraîne des complications graves au niveau :

- du cœur, risque d'infarctus élevé,
- des vaisseaux sanguins des yeux, risque de cécité,
- des vaisseaux sanguins des reins, risque d'insuffisance rénale
- du système nerveux, risques de douleurs et de déficit de sensibilité.

Certains spécialistes de la maladie d'Alzheimer ont noté une corrélation entre le développement de la maladie et le diabète de type 2. L'excès de sucres de façon permanente est nocif pour les neurones. D'ailleurs certains ont rebaptisé la maladie d'Alzheimer en diabète de type 3.

Vous l'avez compris, le diabète est une maladie grave.

Le diabète de type 2 peut être évité avec une bonne hygiène de vie.



Liste des délibérations

DÉLIBÉRATIONS 2023

CONSEIL MUNICIPAL DU 18/10/2023

41_2023 DM1 : budget commune pour travaux Éclairage Public chemin de Taillefer

42_2023 Provision créances douteuses eau et assainissement

43_2023 Droit de préférence parcelles boisées Sormonne

44_2023 Devis dépeignonnisation

45_2023 Devis provisoire Éclairage Public chemin du Fond du Ruisseau

46_2023 Convention adhésion médiation cdg08

Délibérées le 18/10/2023 ; transmises en préfecture le 19/10/2023 ; publiées le 24/10/2023

CONSEIL MUNICIPAL DU 15/11/2023

47_2023 Indemnités Agent Recenseur et Coordonnateur Communal

48_2023 Bon des anciens

49_2023 Achat sapins

50_2023 Révision carte communale

51_2023 Avis composition conférence régionale de gouvernance de la politique de réduction de l'artificialisation des sols

52_2023 Travaux complémentaires rue du Métier et rue du Culot

Délibérées le 15/11/2023 ; transmises en préfecture le 16/11/2023 ; publiées le 17/11/2023

CONSEIL MUNICIPAL DU 05/12/2023

53_2023 Autorisation dépenses investissement 25% au BP2024

54_2023 Classement du chemin de Taillefer

55_2023 Mise à jour du tableau des voiries communales

56_2023 Plan de financement chemin du Fond du Ruisseau et demande de subvention

57_2023 Zone d'accélération aux énergies renouvelables

58_2023 Motion d'opposition au projet de forêt primaire dans les massifs ardennais

59_2023 DM2 : Budget Eau & Assainissement

60_2023 Autorisation du maire à ester en justice de la défense et des intérêts de la commune

Délibérées le 05/12/2023 ; transmises en préfecture le 06/12/2023 ; publiées le 06/12/2023

DÉLIBÉRATIONS 2024

CONSEIL MUNICIPAL DU 12/01/2024

01_2024 Autorisation du maire à ester en justice requête n°2301861-2

02_2024 Achat réfrigérateur mairie

Délibérées le 12/01/2024 ; transmises en préfecture le 15/01/2024 ; publiées le 15/01/2024

CONSEIL MUNICIPAL DU 05/03/2024

03_2024 Vote du Compte Administratif Commune

04_2024 Vote du Compte de Gestion Commune

05_2024 Affectation du Résultat Commune

06_2024 Vote du BP 2024 Commune

07_2024 Vote du Compte Administratif Eau & Assainissement

08_2024 Vote du Compte de Gestion Eau & Assainissement

09_2024 Affectation du Résultat Eau & Assainissement

10_2024 Vote du BP 2024 Eau & Assainissement

11_2024 Dépenses à imputer au 623 Publications, Fêtes et Cérémonies

12_2024 Loyer de l'école 2024

13_2024 Prix de l'eau & de la redevance assainissement 2024

Délibérées le 05/03/2024 ; transmises en préfecture le 06/03/2024 ; publiées le 07/03/2024

➤ Les délibérations sont consultables sur le site internet de la mairie :
<http://www.mairie-de-sormonne.e-monsite.com>, rubrique « Délibérations & Arrêtés ».

LES HORAIRES A CONNAITRE

Mairie

Horaires d'ouverture :

Lundi: 13h30 – 18h00

Mardi: 9h00 – 12h00

Mercredi: 13h30 – 16h00

Jeudi: 9h00 – 12h00

Vendredi: 13h30 – 18h00

Permanences du maire et des adjoints :
sur RDV

Accueil : Julie SOUCHON

Tel : 0324549725

Adresse mail :
mairiedesormonne@wanadoo.fr

Lien Facebook : commune de Sormonne

Site internet :
mairie-de-sormonne.e-monsite.com

Déchèterie Rimogne

mardi, mercredi, jeudi, vendredi,
samedi (fermée le lundi)

10h00-12h00 (été 9h00-12h00)

14h00-17h00 (été 14h00-18h00)

Rocroi, Renwez, Les Mazures, voir site Mairie
(Changement d'horaires au 1^{er} avril et 1^{er} octobre)

Collecte

Ordures ménagères : les jeudis
(semaines impaires)

Sacs de tri : les jeudis (semaines paires)

(Sortir sacs et bacs seulement la veille)

PUBLICATION :

Mairie de SORMONNE

Rédaction :

Patrick JENNEPIN, Bruno
LEHEUTRE, François
DENEUX, Christine DONGE,
Valérie MAURICE, Yoann
VANZELLA

Réalisation :

Stéphane CANARD, Yoann
VANZELLA, Christine DONGE
Valérie MAURICE, Bruno
LEHEUTRE, Patrick
JENNEPIN, François
DENEUX, Julie SOUCHON

Photographie :

Bruno LEHEUTRE, Patrick
JENNEPIN, François DENEUX

Impression :

Mairie de SORMONNE

mairiedesormonne@wanadoo.fr

